



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 1^{er} décembre 2004 — N° 111

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 09.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Les projets d'amendements au projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec.

(Dépôt n° 1444-20041201)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Charbonneau (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 citoyens et citoyennes de la circonscription de Borduas, concernant l'aménagement des haltes routières .

(Dépôt n° 1445-20041201)

1^{er} décembre 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 912 citoyens et citoyennes de la circonscription de Duplessis, concernant la venue d'un médecin oncologue dans la région nord-côtière.

(Dépôt n° 1446-20041201)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 800 citoyens et citoyennes de la circonscription de Champlain, concernant l'aide financière aux études.

(Dépôt n° 1447-20041201)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Cousineau (Bertrand) dépose :

Un extrait du rapport d'appréciation de la qualité des services d'hébergement et de soins de longue durée CLSC-CHSLD des Pays-d'en-Haut (Manoir de la Pointe-Bleue), rapport daté du 5 mars 2004 et produit par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des Laurentides.

(Dépôt n° 1448-20041201)

À la demande de M. le Président, M. Boucher (Johnson) retire certains propos non parlementaires.

1^{er} décembre 2004

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 131 en annexe)

Pour : 72 Contre : 39 Abstention : 0

En conséquence, le principe du projet de loi n° 61 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 61 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira afin d'entendre les dirigeants de la Commission municipale du Québec ; cette commission se réunira aussi en séance de travail afin de préparer le rapport de la commission.

Motions sans préavis

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

1^{er} décembre 2004

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du sida.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission de la culture, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec, la Loi sur les archives et d'autres dispositions législatives, et d'entreprendre l'étude détaillée de celui-ci ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Le secteur énergétique au Québec - Contexte, enjeux et questionnements* ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et modifiant le Code de la sécurité routière, d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, et d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 216, Loi concernant Fiducie Desjardins inc. et Gestion de services financiers spécialisés Desjardins inc., et le projet de loi n° 210, Loi sur la Compagnie de cimetières catholiques des Bois-Francis ;

1^{er} décembre 2004

- la Commission des institutions, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 219, Loi concernant l'Association des policiers provinciaux du Québec ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 215, Loi concernant la Ville de La Tuque , le projet de loi n° 220, Loi concernant la Ville de Thetford Mines, et le projet de loi n° 221, Loi concernant la Ville de Sherbrooke.

M. Cusano, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à la vérification d'engagements financiers et à l'examen du rapport préliminaire d'imputabilité de la commission ;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 37, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, M. Cusano, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 53.

1^{er} décembre 2004

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, propose que le principe du projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 07.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, soit maintenant adopté.

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, M. Bouchard (Vachon) retire certains propos non parlementaires.

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

1^{er} décembre 2004

La séance reprend à 20 h 07.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, soit maintenant adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 novembre 2004, sur la motion de M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, proposant que le principe du projet de loi n° 75, Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, soit maintenant adopté.

À minuit, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 décembre 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec:

(Vote n° 131)

POUR - 72

Auclair	Cholette	Jérôme-Forget	Paquin
Audet	Clermont	Kelley	Pelletier
Bachand	Copeman	Lafrenière	Perreault
Beauchamp	Corbeil	Lamquin-Éthier	Picard
Béchar	Couillard	L'Écuyer	Reid
Bergman	Courchesne	Légaré	Rioux
Bernard	Delisle	Legault	Roy
Bernier	Descoteaux	[Chambly]	Séguin
Blackburn	Després	Lessard	Soucy
Bordeleau	Dubuc	Loiselle	Théberge
Bouchard	Dupuis	MacMillan	Thériault
[Mégantic-Compton]	Fournier	Marcoux	[Anjou]
Boulet	Gagnon-Tremblay	Marsan	Vallières
Brodeur	Gaudet	Mercier	Vien
Chagnon	Gauthier	Moreau	Whissell
Charest	Gautrin	Morin	
[Matane]	Grondin	[Montmagny-L'Islet]	
Charest	Hamad	Mulcair	
[Sherbrooke]	Hamel	Normandeau	
Charlebois	Houda-Pepin	Ouimet	
Chenail	James	Paquet	

CONTRE - 39

Arseneau	Charest	Lefebvre	Pagé
Beaudoin	[Rimouski]	Legault	Papineau
Bédard	Côté	[Rousseau]	Pinard
Bouchard	Cousineau	Legendre	Richard
[Vachon]	Deslières	Léger	Robert
Boucher	Dion	Lelièvre	Simard
Boulerice	Dionne-Marsolais	Lemieux	Thériault
Bourdeau	Doyer	Létourneau	[Masson]
Caron	Dufour	Maltais	Turp
Champagne	Harel	Morin	Valois
Charbonneau	Jutras	[Nicolet-Yamaska]	Vermette